



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature d'une entente de collaboration entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique en matière de langues officielles

Vancouver, le 6 avril 2009 -- La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) se réjouit de la signature de la troisième entente de collaboration entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique destinée à augmenter la capacité de la province à offrir des services à sa communauté francophone.

La deuxième entente, qui arrivait à expiration le 31 mars 2009, a été renouvelée ce matin par la signature d'une entente de deux ans, par le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'honorable James Moore, et la ministre d'État, l'honorable Joan McIntyre.

« Nous savons que, contrairement aux ententes précédentes, l'entente signée ce matin ne couvre que deux années et que les contributions financières à parts égales qui s'y rattachent sont les mêmes que celles de l'entente 2006-09, explique Réal Roy, président de la FFCB. Mais, nous sommes confiants que ce choix délibéré va permettre aux deux paliers de gouvernement de prendre la décision, en mars 2011, d'augmenter l'enveloppe budgétaire de cette entente, lorsque la situation économique se sera améliorée» de conclure Monsieur Roy.

Des ententes similaires existent partout à travers le pays, mais la Colombie-Britannique est, cette fois-ci, la première à signer. Cette entente, rappelons-le, permet aux francophones de la Colombie-Britannique de participer activement à la gestion de programmes, de services et d'activités dans les domaines prioritaires identifiés lors d'une large consultation organisée par le gouvernement provincial en automne 2008. Les secteurs identifiés sont les suivants : santé, services sociaux, développement économique, Jeux olympiques, immigration, justice, arts et culture, changements climatiques ainsi que la jeunesse.

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique est vouée à l'avancement d'une francophonie accueillante. Ses principales actions visent l'agrandissement de l'espace francophone et le renforcement des capacités de la société civile francophone et francophile de la Colombie-Britannique.

-30-

Source : Mylène Letellier, coordonnatrice des communications
Tél. : 604-732-142, Cell. : 604-313-8111

